

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 27 JUIN 2024

L'An Deux Mille Vingt Quatre le vingt-sept juin à vingt heures, les membres du Conseil municipal de BOUGIVAL, régulièrement convoqués le 20 juin 2024 conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de 19, salle du Conseil , sous la présidence de Monsieur Luc WATTELLE, Maire.

Etaient Présents :

**M. WATTELLE,
Maire,**

Mmes JAQUEMET, BUNOUF, GUENEGAN, LEVEL
MM. PELLIGRI, SAZDOVITCH, DIOT
Adjoints au maire,

Mmes DUGAST, FELGERES, ROUAIX, LE GRAND, BUCHON-SCHULTZ, HUSSON, BLIN
MM. SEBBAH, CLERMONT, VERDYS, BRUN, VINCENT
Conseillers municipaux,

Absents excusés :

M. AUGIER donne pouvoir à Mme JAQUEMET
M. MEZURE donne pouvoir à M. PELLIGRI
Mme. AUDOUZE donne pouvoir à Mme DUGAST
M.HUA donne pouvoir à Mme LE GRAND
M. AOUN donne pouvoir à Mme LEVEL
M. CUIGNET donne pouvoir à Mme GUENEGAN
M ALBERT donne pouvoir à Mme BUNOUF
M.SUCHET donne pouvoir à M. DIOT

Absent(s) :

Mme PIRES
M. SAZDOVITCH

Mme FELGERES a été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2024-34: AUTORISATION DE DEPOT D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT A DESTINATION D'UN CENTRE DE LOISIRS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L422.1 et suivants, R422-2 et suivants du Code de l'Urbanisme,

Considérant que la commune prévoit de construire un bâtiment à destination d'un centre de loisirs sur la parcelle cadastrée AO n°12,

Considérant que ces travaux nécessitent le dépôt d'une autorisation d'urbanisme,

Vu la présentation faite en commission urbanisme le 12 juin 2024

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (abstention M.VERDYS M.VINCENT)

AUTORISE Monsieur le Maire ou toute personne habilitée à déposer une demande de permis de construire pour la construction d'un bâtiment à destination d'un centre de loisirs.

Le Maire,

Luc WATTELLE